

3 octobre 2016

Mairie de Saint-Ouen : seconde phase de réalisation des parois moulées rue Albert Dhalenne

A partir du 10 octobre 2016 et pour une durée de deux mois, débutera la seconde phase de réalisation des parois moulées située dans l'emprise de la rue Albert Dhalenne (côté numéro pair) à Saint-Ouen.

Le site dédié au projet est régulièrement mis à jour, et vous permet également de nous contacter directement : <http://www.prolongerligne14-mairie-saint-ouen.fr/>.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons de notre volonté de réduire au maximum les perturbations sur la vie de votre quartier.

L'équipe d'information de proximité